CALVISSON

LE MAG

Oct.
2026



LA MAISON DU BOUTIS :

préserver, transmettre et faire vivre notre patrimoine

CES CALVISSONNAIS ENGAGÉS
UNE VOCATION : POMPIER VOLONTAIRE.

ENVIRONNEMENT
ANTICIPER ET PROTÉGER NOTRE CADRE DE VIE

VIE DE LA COMMUNE
AGIR ET VIVRE ENSEMBLE SUR DES ESPACES PARTAGÉS

SOMMAIRE

VIE DE LA COMMUNE → **04**
Conseils Municipaux 04
Circulation : préserver une place apaisée 06
Sécurité 07
Rentrée scolaire 08
Portrait 09

ENVIRONNEMENT → 10
Environnement 10
Prévention aléas 12

CULTURE → **13**
Boutis 13
Échos de la Médiathèque 15
Agenda 16
Économie 27
Commerces 19

VIE ASSOCIATIVE → **21**

EXPRESSION LIBRE → **22**

ADMINISTRATIF → **23**
État civil 23
Démarches administratives 24
À votre service 25

CALVISSON LEMAG
Octobre 2026

Responsable de la publication :
Véronique Martin

Comité de rédaction : Véronique Martin, Anne Bayle, Michaël Mellado, Fabrice Giner, Janet Zaragoza, Gilles Choisel, Philippe Renier, Jean-Paul Bastard, Jessica Mercier, Cédric Cadaureille, Sylvie Roche, Charlotte Lafage, Anne-Marie Valat, Amandine Aldebert, Mélisande Aiello, Camille Andrieu, Mathieu Lafous, Fanny Veray, Morgane Kin, André Guillouzo, Stéphanie Uhmann.

Conception graphique :
www.abracabea.fr

Réalisation graphique :
Zou Maï

Crédits photographiques :
Stéphanie Uhmann, Bruno Muller, Freepik

Impression :
Imp'Act Imprimerie
Imprimé en 3 200 exemplaires

En bref

La brochure du parcours historique est arrivée !



Annoncée dans notre précédent bulletin, **la nouvelle brochure consacrée au patrimoine de Calvisson** est désormais disponible. Elle vous accompagne à la découverte de **21 lieux emblématiques** du village, à travers une promenade d'environ 2 h 30, ponctuée d'explications historiques et de nombreuses illustrations.

Cette nouvelle édition accompagne également l'installation de **huit panneaux** d'interprétation dans le cœur historique. La brochure est disponible gratuitement à la Maison de l'Information, à l'Office de Tourisme du Pays de Sommières et dans les points d'accueil habituels.

Cimetières : poursuite de la procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon



La commune poursuit son travail de gestion et d'entretien des cimetières. À Calvisson, la procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon, engagée précédemment, sera finalisée au mois d'octobre.

Cette démarche, encadrée par la réglementation, permet à la commune de reprendre certaines concessions qui ne sont plus entretenues et dont l'état d'abandon a été constaté selon une procédure précise. Elle contribue à préserver la qualité des espaces funéraires et à assurer une gestion durable des emplacements disponibles.
À Sinsans, une procédure similaire débutera en fin d'année. Les personnes concernées seront informées dans le respect des modalités prévues par la réglementation.

Rappel : des permanences au CCAS

→ **CPAM – service social :** rendez-vous au 36 46, en précisant « service social », le mercredi.
→ **Association Marcella :** rendez-vous au 07 81 19 89 02.
→ **Assistantes sociales du secteur :** rendez-vous au 04 66 71 71 25.

Besoin d'une information, d'une aide ou d'un accompagnement dans vos démarches ? **Le CCAS est à votre écoute. Sur RDV uniquement : 04 66 03 41 49 / 06 74 91 02 62**

RETROUVEZ AUSSI TOUTE L'ACTUALITÉ COMMUNALE, LES COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX…
sur le site internet → **CALVISSON.COM**

Mairie de Calvisson

Le mot du Maire



Chères Calvissonnaises, chers Calvissonnais,

Cette nouvelle édition de votre bulletin municipal s'ouvre sur une étape importante pour notre commune : **la concrétisation de la transmission de la collection de la Maison du Boutis à la Ville de Calvisson.**

Au-delà de la richesse exceptionnelle de cette collection, cette transmission porte une valeur particulière. Elle témoigne de ce que nous pouvons construire lorsque des passionnés, des bénévoles et une collectivité œuvrent ensemble pour préserver un patrimoine et le transmettre aux générations futures. Le boutis appartient à l'histoire de Calvisson. Nous avons aujourd'hui la responsabilité de le conserver, de le faire connaître et de continuer à le faire vivre.

Cette question de la transmission prend également une résonance particulière alors que notre commune vient de perdre deux figures bien connues : Lucien Fromental, qui nous a quittés cet été à l'âge de 100 ans et André Cabanis. Tous deux ont largement œuvré pour le patrimoine de Calvisson.
Au nom de la municipalité, je souhaite rendre hommage à ces éminents Calvissonnais et adresser mes pensées à leurs familles. **Leur souvenir restera lié à l'histoire de notre village.**

L'engagement au service des autres continue de s'exprimer au quotidien à Calvisson. Cet été, les incendies qui ont marqué la France nous ont rappelé le rôle essentiel des sapeurs-pompiers volontaires. Ce bulletin met à l'honneur Antoine Llorca, sapeur-pompier volontaire, dont le portrait témoigne de cet engagement au service de tous.

Dans le même esprit de solidarité, le conseil municipal examinera début novembre une délibération visant à créer une réserve communale de sécurité civile. Ce dispositif permettra de mobiliser et d'encadrer des habitants bénévoles pour apporter leur aide à la population en cas de crise, en complément de l'action des services de secours. Une démarche pour encourager les bonnes volontés et renforcer la solidarité locale face aux situations d'urgence.

Cet engagement se retrouve également dans la vie associative, dont le Forum des associations a une nouvelle fois montré la richesse à la rentrée. Il se traduit aussi par les actions du CCAS, qui accompagne les familles, les enfants et les jeunes, ou encore par les démarches qui associent directement les habitants aux projets de la commune.

C'est notamment le cas pour **l'avenir de l'Escattes.** Les souvenirs, témoignages et idées recueillis ces dernières semaines viennent enrichir l'étude engagée sur ce cours d'eau qui traverse Calvisson. Ils permettront de mieux prendre en compte les usages et les attentes des habitants dans les réflexions à venir sur le projet de revitalisation de l'Escattes.

Préparer l'avenir, c'est aussi adapter concrètement notre commune aux évolutions auxquelles nous sommes confrontés. Dans ce bulletin, vous trouverez ainsi des conseils pour végétaliser et planter en tenant compte de notre climat, des rappels pour se préparer aux épisodes de pluies intenses, mais aussi des informations sur les actions menées autour de la transition énergétique ou de la rénovation du bâti.

Ces projets ont un point commun : **ils concernent directement notre quotidien et dessinent progressivement le Calvisson de demain.** Une commune qui prend soin de son patrimoine, accompagne ses habitants, soutient ses associations et ses commerces, et associe autant que possible les Calvissonnais aux réflexions qui concernent leur cadre de vie.

C'est cette dynamique que nous souhaitons poursuivre, avec une attention particulière portée à ce qui fait la qualité de notre village : **son histoire, son patrimoine, ses habitants et les liens qui les unissent.**

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle lecture de ce nouveau bulletin municipal.

Véronique MARTIN
Maire de Calvisson





Délibérations

DES DEUX DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil municipal du 3 juillet 2026

Étaient présents

Mme Véronique MARTIN,
Mme Anne BAYLE,
M. Pierre WAGNER,
Mme Janet ZARAGOZA,
M. Gérard FONS,
Mme Jessica MERCIER,
M. Fabrice GINER,
Mme Sandrine MERCADIER,
M. Jean Paul BASTARD,
Mme Renée BOMMEL,
Mme Mireille DAYCARD,
M. Cédric CADAUREILLE,
M. Gilles CHOISEL,
Mme Laetitia ROBELIN,
Mme Marie BERAUD,
Mme Laurence COURT,
M. Brice BONFANTI,
Mme Clémentine BOUVIER,
Mme Christiane EXBRAYAT,
Mme Marie-Christine MAZOT THEILLAUMAS,
M. Jérôme EXBRAYAT.

Absents représentés :

M. André SAUZÈDE a donné procuration à Mme Janet ZARAGOZA,
Mme Djamila REZKALLAH a donné procuration à Mme Renée BOMMEL,
M. Philippe RENIER a donné procuration à M. Jean Paul BASTARD,
Mme Perrine CHARLES a donné procuration à Mme Laetitia ROBELIN,
M. Michaël MELLADO a donné procuration à Mme Anne BAYLE,
M. Jean-Christophe MORANDINI a donné procuration à M. Brice BONFANTI,
M. Remy LUBCZANSKI a donné procuration à Mme Laurence COURT.

Absents non représentés :

M. Christophe CHABAUD

Secrétaire de séance :

Mme Anne BAYLE.

FINANCES

- DEL2026_54 → Contrat de concession pour l'exploitation du service assainissement - Avenant n°2
- DEL2026_55 → Mise en place de l'indemnisation des commerçants pour la phase 2 des travaux - place Baroncelli
- DEL2026_56 → Commission communale des impôts directs (CCID) - Désignation des membres
- DEL2026_57 → Budget principal - décision modificative N° 2
- DEL2026_58 → Budget annexe - décision modificative N° 1

RESSOURCES HUMAINES

- DEL2026_59 → Création d'un poste d'adjoint au patrimoine à temps non complet
- DEL2026_60 → Création de deux postes saisonniers
- DEL2026_61 → Mode d'exercice du droit à la formation des élus

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- DEL2026_62 → Conventions de mise à disposition des locaux communaux 2026-2027
- DEL2026_63 → Mise à disposition de locaux communaux pour l'école de musique intercommunale
- DEL2026_64 → Règlement intérieur du conseil municipal modification
- DEL2026_65 → Approbation du RAD service assainissement 2025
- DEL2026_66 → Redevance portant sur la distribution de gaz (GrDF) 2026
- DEL2026_67 → Convention de participation financière avec le Crédit Agricole et régularisation foncière

URBANISME

- DEL2026_68 → Instauration d'une aide à la rénovation des façades, devantures et enseignes commerciales - extension du périmètre
- DEL2026_69 → DIA n° 2026-65

Ce qu'il faut retenir

→ **L'aide à la rénovation des façades, devantures et enseignes est désormais mobilisable sur l'ensemble du secteur UA (centre-ancien). Habitant.e.s, renseignez-vous auprès du service urbanisme de la**



Conseil municipal du 14 septembre 2026

Étaient présents :

Mme Véronique MARTIN,
Mme Anne BAYLE,
M. Pierre WAGNER,
M. Gérard FONS,
Mme Jessica MERCIER,
M. Fabrice GINER,
Mme Sandrine MERCADIER,
M. André SAUZÈDE,
M. Jean Paul BASTARD,
Mme Renée BOMMEL,
Mme Mireille DAYCARD,
M. Philippe RENIER,
M. Cédric CADAUREILLE,
M. Gilles CHOISEL,
Mme Perrine CHARLES,
Mme Laetitia ROBELIN
(de la délibération DEL2026_75
à DEL2026_78),
Mme Laurence COURT,
M. Brice BONFANTI,
Mme Christiane EXBRAYAT,
Mme Marie-Christine MAZOT THEILLAUMAS,
M. Jérôme EXBRAYAT,
M. Christophe CHABAUD,
M. Michaël MELLADO.

Absents représentés :

Mme Janet ZARAGOZA a donné procuration à
M. Philippe RENIER,
Mme Laetitia ROBELIN a donné procuration à
Mme Anne BAYLE
(de la délibération DEL2026_70 à DEL2026_75),
Mme Marie BERAUD a donné procuration à
Mme Jessica MERCIER,
M. Jean-Christophe MORANDINI
a donné procuration à
M. Brice BONFANTI,
M. Remy LUBCZANSKI a donné procuration à
Mme Laurence COURT.

Absents non représentés :

Mme Clémentine BOUVIER.

Secrétaire de séance :

Mme Jessica MERCIER.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- DEL2026_70 → Approbation du PV du conseil municipal du 3 juillet 2026

FINANCES

- DEL2026_71 → Budget annexe - décision modificative N° 2
- DEL2026_72 → Budget principal - décision modificative N° 3
- DEL2026_73 → Maison du boutis — Tarifs des produits vendus et droit d'entrée
- DEL2026_74 → Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'Office National des Forêts (ONF) pour des recettes issues des ventes de bois
- DEL2026_75 → Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- DEL2026_76 → Convention entre la commune et le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Nîmes concernant « le jardin de Janet — jardin partagé » - année 2026-2027
- DEL2026_77 → Convention sur la sauvegarde des sépultures de Morts pour la France et personnes illustres entre le comité de la Vaunage et du Rhôny de l'association le Souvenir Français et la commune de Calvisson
- DEL2026_78 → Délégations du conseil municipal au maire

Ce qu'il faut retenir

→ **Maison du boutis : vote des tarifs de la maison du boutis (entrée et souvenirs), l'entrée reste gratuite pour les habitants de Calvisson et les enfants de moins de 12 ans.**

CIRCULATION : PRÉSERVER UNE PLACE APAISÉE

Arrêt de bus et bornes de stationnement

La consultation citoyenne menée cet été a permis de recueillir près de **200 contributions.** La municipalité prend acte des avis exprimés et notamment du souhait d'une partie des habitants de voir l'arrêt de bus revenir sur la place Général de Gaulle.

Après analyse des différentes contributions et des enjeux liés à cet emplacement, la municipalité a toutefois fait le choix, **avec prudence et après réflexion,** de ne pas réimplanter l'arrêt de bus sur la place.

Cette décision repose notamment sur des **enjeux de sécurité et de partage de l'espace public**. La place Général de Gaulle est aujourd'hui une **zone de rencontre,** où les différents usagers — piétons, cyclistes et véhicules — partagent un même espace, avec une priorité donnée aux déplacements des piétons. La réimplantation d'un arrêt de bus introduirait tout au long de la journée des véhicules de grande taille au cœur de cet espace partagé.

Le retour du bus représenterait **au moins une vingtaine de passages par jour,** avec des pics liés aux transports scolaires. Les arrêts, manœuvres et redémarrages successifs des bus pourraient créer davantage **de situations de tension entre les différents usagers,** dans un espace qui a justement été aménagé pour favoriser des déplacements plus apaisés et une cohabitation entre les usages.

Cette fréquentation importante doit également être mise en regard de la présence des commerces, des terrasses et des nombreux piétons qui fréquentent quotidiennement la place. L'objectif est de conserver un espace central où chacun puisse **circuler, s'arrêter, se rencontrer et profiter des commerces dans de bonnes conditions.**

Le maintien de l'arrêt avenue de la République permet par ailleurs de conserver **une desserte à proximité immédiate du centre du village,** tout en préservant les caractéristiques de la place Général de Gaulle en tant qu'espace partagé.

En parallèle, les services de la mairie poursuivent les échanges avec la Région afin de réfléchir à une solution de desserte qui pourrait permettre de **se rapprocher davantage de la place Général de Gaulle,** tout en restant compatible avec les contraintes de sécurité et de fonctionnement de cet espace partagé.

L'objectif est de continuer à rechercher **le meilleur équilibre entre la proximité du service de transport et la préservation d'une place apaisée, accessible et agréable pour tous.**



Dans cette même volonté de préserver les espaces publics du village comme des lieux ouverts et multi-usages, la municipalité a également procédé à **l'installation de bornes place Baroncelli.** Cette intervention vise à réguler le stationnement anarchique et à mieux organiser les usages de cet espace, afin de permettre à chacun — piétons, cyclistes, automobilistes, riverains et commerces — d'y trouver sa place. Il s'agit de **préserver un espace public accessible et fonctionnel, tout en garantissant de meilleures conditions de circulation et de sécurité pour tous.**



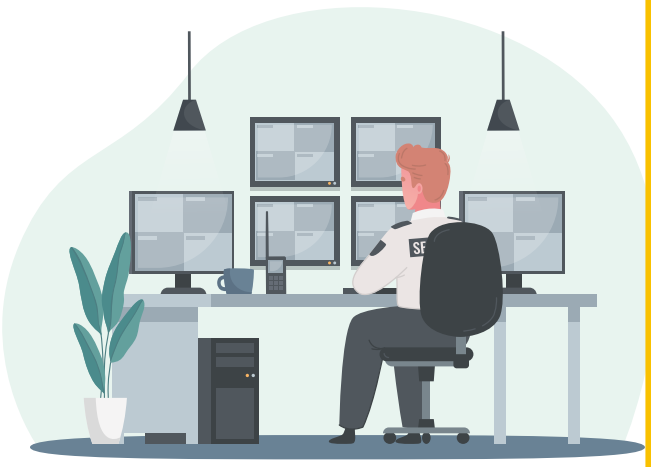
SÉCURITÉ

Vidéo-verbalisation : rappel

La vidéo-verbalisation est désormais en vigueur à Calvisson, dans le cadre de la politique de prévention et de sécurité menée par la ville.
À l'aide des caméras de vidéoprotection, les agents habilités peuvent constater à distance certaines infractions au Code de la route, notamment en matière de stationnement, de circulation et de sécurité des usagers.

Ce dispositif vise à améliorer le respect des règles, à sécuriser les déplacements et à préserver les accès aux équipements publics et aux services de secours.

La vidéo-verbalisation est mise en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et **à l'arrêté préfectoral n° 30-2026-06-02-23.**





Dépôt sauvage

DES SOLUTIONS POUR CHAQUE DÉCHET

PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE, C'EST AUSSI ADOPTER LES BONS GESTES AU QUOTIDIEN.

Meubles, électroménagers, sacs d'ordures ménagères… même en bon état, un déchet déposé en dehors des lieux prévus à cet effet devient un dépôt sauvage. Ces abandons dégradent notre environnement et notre cadre de vie, tout en représentant un coût pour la collectivité.

Des solutions existent pour donner une seconde vie à ce dont vous souhaitez vous séparer. Si un objet est encore en bon état et peut servir, pensez au réemploi et aux associations de la commune. L'association **Terre des Enfants** récupère notamment le linge de maison, la vaisselle et le petit mobilier. **La Recyclade de Calade** collecte quant à elle le mobilier plus volumineux, les vélos et autres objets encombrants.

→ **Terre des Enfants :** avenue du 11-Novembre, sur le parking de l'école Petit Prince

→ **La Recyclade de Calade :** rue des Entrepreneurs, zone du Vigné

Le travail des bénévoles de ces associations est essentiel. **Avant tout dépôt, merci de vous renseigner auprès de chaque structure afin de connaître les modalités et les horaires de dépôt,** qui peuvent varier selon les besoins et les possibilités de collecte.

Pour les objets qui ne peuvent pas être réemployés, d'autres solutions sont à votre disposition : déchetteries, points d'apport volontaire, collectes dédiées et filières de tri permettent de se débarrasser de ses déchets dans les bonnes conditions.

Avant de jeter, pensons donc aux bons réflexes : **réemployer lorsque c'est possible, trier et déposer au bon endroit.** Et lorsqu'un dépôt sauvage est constaté, il peut être signalé aux services de la commune afin de faciliter son traitement.

Parce qu'un village propre et agréable, c'est l'affaire de tous, chaque geste compte !

UNE RENTRÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA PROXIMITÉ





À l'occasion de la rentrée scolaire, Mme le Maire, Véronique Martin, accompagnée de Michaël Mellado, conseiller municipal, est allée à la rencontre des élèves, des enseignants et des personnels des écoles de la commune.
Cette présence de proximité, tradition républicaine de la commune, témoigne de l'attention portée par la municipalité aux écoles et à leurs équipes. Tout au long de l'année, la ville reste à leur écoute et les accompagne, dans le cadre de ses compétences, dans leurs projets et leurs besoins.

La nouvelle année scolaire est désormais bien engagée et les vacances de la Toussaint se profilent déjà. La municipalité souhaite une très belle année scolaire à l'ensemble des élèves, enseignants et personnels des écoles calvissonnaises !

NOUVELLE DIRECTRICE AU PETIT PRINCE



La municipalité souhaite la bienvenue à Mme Naïma Hsaïni, nouvelle directrice de l'école maternelle Petit Prince.

EFFECTIF DES ÉCOLES

Nous avons cette année 511 élèves scolarisés en primaire à Calvisson, soit :
- → 125 Petit Prince en maternelle
- → 217 Roger Leenhardt en élémentaire
- → 169 Île Verte : 55 en maternelle, 114 en élémentaire

Le CCAS vous accompagne

Situé rue Gaston-Lousthau, le Centre communal d'action sociale (CCAS) est un lieu d'écoute, d'information et d'accompagnement pour les Calvissonnais. Tout au long de l'année, il propose ou instruit différentes aides destinées à faciliter le quotidien des habitants et travaille en lien avec plusieurs partenaires sociaux.

Une aide pour les classes de découverte

Le CCAS peut également accompagner les familles dans le financement de la participation de leur(s) enfant(s) aux **classes de découverte.**
Cette aide est accordée pour l'année scolaire, de septembre à début juillet. Les conditions et le montant de la participation sont étudiés par le CCAS.
→ **Dossier à retirer auprès du CCAS.**

Des aides pour les loisirs des enfants

Le CCAS peut participer aux frais liés aux activités de loisirs des enfants pour les familles dont le **quotient familial (QF) est inférieur ou égal à 850 €.**

Cette aide couvre l'année scolaire, de septembre à début juillet, et jusqu'à fin juillet pour les centres de vacances. Une participation financière reste à la charge des familles.
→ **Dossier à retirer auprès du CCAS.**

Mais aussi, pour les plus grands : une aide pour le permis

Le CCAS prépare la mise en place d'une **bourse au permis de conduire** destinée aux jeunes Calvissonnais, en partenariat avec avec les auto-écoles **Open Permis et Mouv.** La convention de partenariat est actuellement en cours de signature.
→ Les modalités et conditions d'attribution de cette aide seront communiquées prochainement.



CCAS, sur RDV uniquement : 04 66 03 41 49 / 06 74 91 02 62

ANTOINE, UN ENGAGEMENT AU SERVICE DES AUTRES

Portrait de Calvissonnais

À 14 ans, Antoine pousse pour la première fois la porte d'une caserne en rejoignant les jeunes sapeurs-pompiers (JSP). Il y passe le brevet national des jeunes sapeurs-pompiers, une première expérience qui lui donne naturellement envie de poursuivre cet engagement. En 2018, il intègre la caserne de Sommières en tant que sapeur-pompier volontaire.



QU'EST-CE QUI VOUS A DONNÉ ENVIE DE DEVENIR SAPEUR-POMPIER ?

J'ai commencé à 14 ans avec les jeunes sapeurs-pompiers. J'y ai passé le brevet national des jeunes sapeurs-pompiers et c'est ce parcours qui m'a naturellement donné envie de continuer. J'ai ensuite intégré la caserne de Sommières en 2018.

QU'EST-CE QUI VOUS PLAÎT DANS CET ENGAGEMENT ?

Avant tout, le fait de pouvoir aider les gens et me rendre utile. Il y a aussi l'esprit d'équipe et une vraie solidarité entre les pompiers. C'est une expérience très enrichissante, aussi bien humainement que personnellement.

ÊTRE POMPIER VOLONTAIRE DEMANDE-T-IL BEAUCOUP D'ORGANISATION ?

Oui. Il faut trouver un équilibre entre sa vie personnelle, sa vie professionnelle et son engagement de pompier volontaire, et être disponible lorsque c'est nécessaire.

UNE INTERVENTION VOUS A-T-ELLE PARTICULIÈREMENT MARQUÉ ?

Les interventions sont toutes différentes et certaines peuvent forcément nous toucher plus que d'autres. Nous entrons dans l'intimité des gens en intervenant directement chez eux, ce qui donne une dimension particulière à notre engagement.

QU'EST-CE QUE CET ENGAGEMENT VOUS A APPRIS ?

Je suis devenu plus débrouillard et j'ai appris beaucoup de choses. En caserne, nous avons tous des métiers différents, donc chacun peut apporter ses connaissances et son expérience. C'est très enrichissant, aussi bien humainement que professionnellement.

QUEL CONSEIL DONNERIEZ-VOUS À QUELQU'UN QUI HÉSITE À DEVENIR POMPIER VOLONTAIRE ?

De ne pas hésiter à se renseigner et à venir découvrir le fonctionnement d'une caserne. Il faut avoir du temps libre, être motivé, avoir envie d'aider les autres et avoir l'esprit d'équipe. C'est un engagement qui demande de l'organisation, mais qui apporte énormément humainement.



Des sapeurs-pompiers volontaires engagés pour le territoire

Antoine n'est pas le seul sapeur-pompier volontaire à vivre à Calvisson. Plusieurs habitants de la commune ont choisi de s'engager et interviennent au quotidien pour porter assistance à la population, à Calvisson comme sur les communes du territoire.

La Ville de Calvisson tient à **saluer et remercier l'ensemble des sapeurs-pompiers volontaires calvissonnais pour leur engagement, leur disponibilité et leur investissement au service des autres.**



LONGICORNE TIGRE

surveillons les mûriers

La commune de Calvisson a été informée par les services de l'État de la présence du longicorne tigre (Xylotrechus chinensis) sur son territoire. Originaire d'Asie, cet insecte s'attaque aux mûriers, notamment aux mûriers-platanes, et peut provoquer leur dépérissement puis leur mort. Des arbres présentant des signes d'infestation ont également été constatés sur la commune.

Pourquoi cette vigilance ?

Les larves du longicorne tigre creusent des galeries dans les branches et le tronc, fragilisant progressivement l'arbre. Plusieurs signes peuvent alerter : trous dans le bois, sciure ou vermoulure, déjections larvaires, écoulements ou dépérissement de certaines parties de l'arbre.
La commune invite les propriétaires de mûriers à surveiller régulièrement leurs arbres et à se rapprocher des services compétents en cas de doute. Une détection rapide permet de limiter les risques de propagation de l'insecte.

Que faire en cas d'arbre infesté ?

Les végétaux infestés doivent être traités conformément à la réglementation pour éviter la dissémination de l'insecte.

Attention : de mai à octobre, les végétaux infestés ne doivent être ni déplacés ni déposés en déchèterie.

À partir du 1er novembre, les troncs, bois et souches infestés de plus de 20 cm de diamètre pourront être déposés **uniquement à la déchèterie de Villevieille, dans la benne dédiée aux bois ronds.** Ce dépôt doit être signalé au service déchets de la Communauté de communes du Pays de Sommières, en précisant la date et, si possible, la quantité. Les dépôts effectués dans une autre déchèterie seront stockés séparément à leur arrivée à Villevieille. Les bois collectés seront broyés finement (éléments réduits à 5 cm), puis valorisés en bois énergie.

Les propriétaires de végétaux infestés autres que les mûriers-platanes doivent également les déclarer à la DRAAF Occitanie, conformément à l'arrêté préfectoral du 10 septembre 2026.

SERVICE DÉCHETS – CC PAYS DE SOMMIÈRES
TÉL. : 04 66 80 98 40
E-MAIL : DECHETS@CCPAYSDESOMMIERES.FR
Sources : arrêté préfectoral du 10 septembre 2026 ; recommandations de l'ANSES ; DRAAF Occitanie – Service régional de l'alimentation ; Communauté de communes du Pays de Sommières.

L'ESCATTES

les habitants au cœur de la réflexion

Vos souvenirs et vos idées contribuent à imaginer l'Escattes de demain

Ces dernières semaines, plusieurs temps de participation ont permis aux habitants de partager leurs souvenirs, leurs usages et leurs idées autour de l'Escattes.

Les deux boîtes installées au parking du 8 Mai et à la plaine de loisirs ont recueilli différents témoignages. L'atelier citoyen du 25 septembre, organisé au foyer communal, a également permis de poursuivre les échanges entre habitants, riverains, promeneurs et acteurs du territoire.

Ces contributions viennent enrichir le diagnostic réalisé dans le cadre de l'étude de faisabilité portée et financée par l'EPTB Vistre Vistrenque, en partenariat avec la commune de Calvisson.
Le bureau d'études travaille désormais à partir de l'ensemble de ces éléments pour faire émerger de premières orientations : quelle place pour l'Escattes dans la commune ?
Comment valoriser ses abords et faire évoluer les espaces qui l'entourent ?

La réflexion se poursuit pour imaginer collectivement l'Escattes de demain.





ÉLAGAGE ET TAILLE DES HAIES

préparons le printemps !

Les arbres et les haies contribuent au cadre de vie de notre commune, mais leur débordement sur le domaine public peut gêner la circulation et présenter des risques.

DES RÈGLES SIMPLES À RESPECTER

AU SOL : les haies et arbustes doivent être taillés à l'aplomb de la limite de propriété. Aucun feuillage ne doit empiéter sur le trottoir ou la chaussée.
EN HAUTEUR : les branches surplombant le domaine public doivent être élaguées pour garantir une hauteur libre d'au moins **2,50 m au-dessus des trottoirs** et **4,50 m au-dessus de la chaussée.**

L'entretien des végétaux relève de la responsabilité du propriétaire ou du locataire. Un débordement peut gêner les piétons, les véhicules, les services de secours et les réseaux.

Quand tailler ?

Pour préserver la biodiversité et notamment les oiseaux en période de nidification, il est fortement recommandé d'éviter la taille des haies et l'élagage des arbres **du 15 mars au 31 juillet.**

Et les déchets verts ?

Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit. Privilégiez le broyage, le paillage ou apportez-les en déchèterie.

Merci à chacun de veiller à l'entretien de ses plantations pour préserver la sécurité et la qualité de vie de tous.

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT : C'EST LE BON MOMENT POUR DÉBROUSSAILLER

L'automne est le bon moment pour anticiper **les obligations légales de débroussaillement (OLD).** Elles permettent de limiter la propagation des incendies et de protéger les habitations et les personnes. Si votre propriété est concernée, pensez dès maintenant à réaliser les travaux nécessaires avant le prochain été.

→ **Plus d'informations sur les OLD sur le site de la mairie :**
https://www.calvisson.com/debroussaillement-obligations/

L'association ECDC vous accompagne pour faire des économies d'énergie

Depuis plusieurs années, l'association Énergie Citoyenne de Calvisson (ECDC), avec la coopérative ACTTE et la commune, développe les énergies renouvelables, notamment grâce à des centrales photovoltaïques installées sur des bâtiments communaux.

ECDC souhaite aujourd'hui accompagner les habitants dans leur transition énergétique : isolation, rénovation, chauffage, réduction des consommations…

De nouveaux rendez-vous seront proposés pour mieux s'informer et agir localement.

À L'AUTOMNE, RESTONS VIGILANTS FACE AUX FORTES PLUIES

Après un été marqué par de fortes chaleurs et des sols particulièrement secs, l'arrivée de l'automne appelle à la vigilance face aux épisodes de pluies intenses.

À Calvisson comme dans l'ensemble de la Vaunage, les épisodes cévenols peuvent provoquer en quelques heures des précipitations très importantes et des ruissellements rapides. Cette année, les sols ont été fortement desséchés par les conditions estivales. Or, lorsqu'ils sont très secs, ils peuvent avoir davantage de difficultés à absorber rapidement de grandes quantités d'eau. Les premières pluies intenses peuvent alors favoriser le ruissellement et contribuer à des montées d'eau rapides dans certains secteurs.

Quelques réflexes simples peuvent faire la différence :

→ **Évitez de prendre la route** lors de fortes pluies et ne vous engagez jamais sur une chaussée inondée, même si la hauteur d'eau semble faible.

→ **Ne stationnez pas et ne circulez pas à proximité des cours d'eau, berges et zones susceptibles d'être inondées.**

→ **N'utilisez pas les parkings ou sous-sols** lorsque le risque d'inondation est annoncé.

→ Si l'eau commence à monter, **gagnez un étage et mettez-vous à l'abri**. Ne prenez pas de risque pour déplacer votre véhicule ou récupérer des biens.

→ **Suivez les consignes des services de secours et de la mairie** et tenez-vous régulièrement informé de l'évolution de la situation.

ANTICIPER, C'EST AUSSI SE PRÉPARER

Avant les épisodes pluvieux, pensez à vérifier les abords de votre habitation et à dégager, lorsque cela relève de votre responsabilité, les évacuations d'eau et les gouttières. Préparez également un petit **kit d'urgence** avec de l'eau, quelques aliments, une lampe, une radio, les documents essentiels et vos traitements habituels.

En cas d'événement majeur, pensez également à prendre des nouvelles de vos voisins, notamment des personnes âgées ou isolées.

Pour suivre les niveaux de vigilance et les risques d'inondation, consultez les informations officielles de Météo-France et de Vigicrues et restez attentifs aux communications de la commune.



SÈCHERESSE

RECENSEMENT DES SINISTRES D'HABITATION

La mairie recense les propriétaires ayant constaté des fissures ou des dommages dans leurs habitations au cours de l'année 2024 afin de procéder à une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle au titre du phénomène de mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols auprès de la préfecture du Gard.

Les propriétaires concernés sont invités à envoyer un courrier à la mairie ou un mail à mairie@calvisson.com avant le 31 décembre 2026, accompagné de photos, en demandant le classement de la commune en catastrophe naturelle.

Merci d'indiquer toutes vos coordonnées (adresse, numéro de téléphone et adresse mail) sur le courrier ou le mail afin que l'on puisse vous contacter rapidement en cas de besoin. Un modèle de courrier est disponible sur demande auprès du secrétariat.





NOUVEAUX COMMERÇANTS

Ça bouge à Calvisson !

C'CROQUETTE

C'croquette accompagne les propriétaires de chiens et de chats avec une sélection d'aliments, de friandises et de produits de soins et de parapharmacie adaptés à leurs compagnons. Laurent propose des conseils personnalisés en nutrition et bien-être pour répondre aux besoins spécifiques de chaque animal et les accompagner au quotidien.

→ **www.ccroquette.com - contact@ccroquette.com**
06 83 32 06 70 - 104 Avenue du Collège, 30420 Calvisson



L'ATELIER DU BURGER

L'Atelier du Burger propose une cuisine généreuse autour de burgers préparés avec soin, accompagnés de frites maison. Sur place ou à emporter, l'enseigne mise sur des produits de qualité et un savoir-faire artisanal pour offrir un moment gourmand et convivial aux amateurs de burgers.

→ **04 30 67 01 16 - 2 bis, Place Mireio, 30420 Calvisson**



AU MARQUE-PAGE, UNE PAUSE ENTRE LES LIGNES

Au cœur de Calvisson, sous les arches de pierre du village, Au Marque-Page est une librairie-café reconnaissable à sa grande fresque fleurie, véritable signature du lieu.
Des livres pour petits et grands, un salon de thé et, au fil des mois, des rendez-vous avec des auteurs et des artistes, entre rencontres, dédicaces et expositions.

→ **04 11 71 85 21 - 1 bis, Place général de Gaulle, 30420 Calvisson**



INARI LIBRAIRIE CAFÉ

Ce nouveau café-librairie propose un espace convivial où se côtoient livres, fournitures et matériel scolaire, ainsi qu'une pause-café pour prendre le temps de bouquiner, travailler ou simplement se détendre. Un lieu chaleureux et de proximité qui invite à conjuguer culture, découverte et convivialité.

→ **Inari.librairie@gmail.com - Facebook / Instagram: inari.librairie**
06 16 50 18 10 - 106 rue des Entrepreneurs, 30420 Calvisson
Horaires : Mardi et Jeudi : 14h - 18h30 / Mercredi, vendredi, samedi : 9h30-12h & 14h - 18h30



CENTRE NOVARIA

Le Centre Novaria propose un accompagnement personnalisé autour de la nutrition, de la silhouette, de l'épilation définitive et des soins du visage. Créé par une infirmière diplômée, il associe expertise professionnelle et technologies esthétiques de dernière génération pour une prise en charge globale et sur mesure.

→ **contact@centrenovaria.com**
06 85 00 20 03
Pôle bien-être Calvisson - 265 rue des Entrepreuneurs
Bât. Décafactory, 30420 Calvisson



RAPPEL

Préserver le commerce de proximité

Préserver et renforcer le commerce de proximité, diversifier l'offre commerciale et artisanale et contribuer à l'animation du centre-ville : tels sont les objectifs du périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat mis en place par la commune, notamment dans le cadre du programme **Petites Villes de demain.**

Pour rappel, par délibération du **3 février 2025**, la commune a instauré ce périmètre sur certains secteurs de Calvisson. Il lui permet d'exercer **un droit de préemption commercial** sur les fonds de commerce et artisanaux, les baux commerciaux ainsi que certains terrains faisant l'objet de projets d'aménagement commercial.
La commune peut ainsi s'opposer à l'installation d'une activité qui ne répond pas à l'intérêt général et rétrocéder le bien pour une activité manquante et nécessaire à la population. Propriétaires de locaux commerciaux, de fonds de commerce et artisanaux, n'hésitez pas à contacter les services de la mairie pour échanger sur ce dispositif et plus généralement sur l'attractivité commerciale et artisanale de la ville !

→ **Contact : c.lafage@ccpaysdesommieres.fr ou au 06.77.91.41.46**

À SAVOIR : dans les secteurs concernés, toute cession d'un fonds de commerce ou artisanal, d'un bail commercial ou d'un terrain à vocation économique doit faire l'objet d'une déclaration dématérialisée auprès du **Guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU).**

POUR EFFECTUER UNE DÉCLARATION : rendez-vous sur le Guichet numérique des autorisations d'urbanisme de la Communauté de communes du Pays de Sommières : **gnau39.operis.fr/paysdesommieres/gnau/** (rubrique « Calvisson »)



LE SAVIEZ-VOUS ?

LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE DEVIENT OBLIGATOIRE POUR LES ENTREPRISES

Depuis le 1er septembre 2026, toutes les entreprises doivent être en mesure de recevoir des factures électroniques. L'obligation d'en émettre sera progressivement mise en place : elle concernera les PME et micro-entreprises à partir du 1er septembre 2027.

Concrètement, les entreprises devront choisir **une plateforme agréée par l'Éta**t pour recevoir et, à terme, émettre leurs factures électroniques. Cette réforme vise notamment à simplifier les démarches, réduire les délais de paiement et lutter contre la fraude à la TVA.

→ **PROFESSIONNELS, UN GUIDE PRATIQUE EST DISPONIBLE SUR LE SITE https://www.economie.gouv.fr/tout-savoir-sur-la-facturation-electronique-pour-les-entreprises**

ZONE DU VIGNÉ *Une circulation réaménagée*

Les travaux réalisés dans la zone du Vigné sont désormais terminés. Mené conjointement par la Communauté de communes du Pays de Sommières et la ville de Calvisson, ce chantier a permis de réaménager la circulation et de créer de nouvelles places de stationnement.

La voie est désormais mise en sens unique, afin d'améliorer la sécurité et de faciliter les déplacements dans cette zone. Ce projet, financé pour moitié par la commune, contribue à améliorer les infrastructures et le cadre de vie.



LE BOUTIS,

Un patrimoine vivant à Calvisson

LE BOUTIS, UN PATRIMOINE VIVANT À CALVISSON

De la mémoire des étoffes à la création contemporaine

À Calvisson, le boutis n'est pas seulement un savoir-faire hérité du passé. Il est un patrimoine vivant, porté depuis plus de 25 ans par la Maison du Boutis, ses bénévoles, ses artistes et tous ceux qui œuvrent à sa transmission. La donation de sa collection à la ville marque aujourd'hui une nouvelle étape : préserver, transmettre et faire vivre ce patrimoine textile exceptionnel.

UNE COLLECTION DÉSORMAIS COMMUNALE

C'est une étape majeure pour la préservation du patrimoine textile local : la collection de la Maison du Boutis est désormais propriété de la ville de Calvisson.
Constituée depuis plus de 25 ans par Francine Nicolle, fondatrice de la Maison du Boutis et maître d'art, avec l'engagement des bénévoles de l'association, cette collection témoigne de la richesse et de la diversité des savoir-faire liés au boutis et au piqué marseillais.

PRÉSERVER POUR MIEUX TRANSMETTRE

La convention signée entre la ville et l'association fixe les engagements de chacun. La commune s'engage notamment à assurer la préservation et la conservation de la collection, avec la création d'une réserve muséale et d'un poste dédié disposant de compétences spécifiques dans le domaine du boutis.
La ville souhaite également poursuivre la valorisation de cet ensemble au cours des cinq prochaines années.
Pour Véronique Martin, Maire de Calvisson, cette transmission vient reconnaître le travail considérable réalisé par l'association, aujourd'hui présidée par Christiane Beuf, notamment l'inventaire complet des œuvres conservées et présentées au sein de la Maison du Boutis, installée dans la maison Rabinel, mise à disposition par la commune.

Cette donation, ainsi que cet ensemble patrimonial, constitué localement au fil des décennies, restera à Calvisson et pourra continuer à être étudié, conservé et transmis aux générations futures.
« Préserver, transmettre et faire vivre notre patrimoine textile. »

→ La maison du boutis vous accueille :
les jeudis, vendredis et samedis
4 €. Gratuit pour les moins de 12 ans et les habitants de Calvisson. Pas de suppléments pour les expositions temporaires.

838 pièces

Une collection d'exception réunissant textiles anciens et contemporains, objets et éléments de mobilier.

26 pièces

Inscrites à l'inventaire des Monuments historiques

Proposée en donation en mars 2025 et acceptée par délibération du conseil municipal en septembre de la même année, cette collection entre ainsi dans le patrimoine communal.







Toute l'année, la maison du boutis propose des stages pour perfectionner sa pratique, plus d'informations :



UN PATRIMOINE QUI SE TRANSMET
Sophie Xeux, le boutis entre des mains contemporaines



Une passion gardoise pour un savoir-faire ancestral

Le patrimoine ne vit que s'il est transmis. Sophie Xeux, artisane d'art gardoise née à Nîmes, en est une belle illustration. Secrétaire de direction de profession, elle consacre aujourd'hui une partie de son temps à une passion née de son histoire familiale : le travail des étoffes et les techniques traditionnelles du boutis et du piqué marseillais.
Issue d'une famille où les étoffes occupaient une place importante, Sophie développe très tôt un intérêt pour les textiles, inspirée par sa mère et sa grand-mère, toutes deux couturières. Après avoir rencontré Francine Nicolle, Maître d'art en broderie au boutis lors d'une conférence, elle l'a forme à toutes ces techniques de piquage (boutis, vermiculés, piqûre de Marseille, piqué marseillais) et lui transmet son savoir et sa passion.

Dans son atelier, elle transforme tissus et étoffes en ouvrages réalisés à petits points. Chaque geste demande patience, précision et minutie. Le relief apparaît progressivement, donnant vie aux motifs et aux compositions.



Aujourd'hui, Sophie Xeux occupe le poste d'adjoint au Patrimoine et vous accueille au musée du Boutis. Sa maîtrise du sujet et des techniques constitue un véritable atout pour la ville et pour les visiteurs, qui peuvent ainsi bénéficier d'informations précises sur l'histoire du boutis, ses différentes techniques et les gestes qui permettent de faire vivre ce savoir-faire. À travers son parcours, Sophie Xeux contribue ainsi, à son échelle, à la transmission et à la valorisation d'un patrimoine textile emblématique de notre territoire. **« Je suis amoureuse du tissu, de l'imprimé, des couleurs et du relief. »**

Une pièce exceptionnelle à découvrir

Parmi les trésors conservés à la Maison du Boutis figure une pièce particulièrement remarquable : un très grand boutis vermiculé de 2,50 m sur 2,50 m.

Ses dimensions impressionnent, mais c'est surtout la richesse de sa composition et la finesse exceptionnelle de son exécution qui en font une œuvre patrimoniale majeure.
La pièce est vraisemblablement datée de 1715-1720 et aurait été réalisée dans un atelier marseillais. Ses motifs – chinoiseries, pagodes, tours de garde… – témoignent du goût artistique de l'époque et s'inscrivent dans l'esthétique qui caractérise le règne de Louis XIV.

Une pièce à découvrir ou redécouvrir à Calvisson, au cœur d'une collection désormais communale.



1715–1720 - 2,50 × 2,50 m
Atelier probablement marseillais



DE LA FIBRE À LA TERRE : LE BOUTIS INSPIRE LA CRÉATION
La nouvelle exposition de la Maison du Boutis

À partir de novembre et jusqu'en juin, la Maison du Boutis accueillera une exposition inédite de l'artiste céramiste Goro, qui porte un regard contemporain sur les motifs emblématiques du boutis et du piqué marseillais.

Rosaces, fleurs, reliefs et décors géométriques quittent le tissu pour apparaître sur des formes sculptées en céramique. Cette exposition propose ainsi un étonnant dialogue entre deux univers de l'artisanat d'art : le fil et la terre.

i

Une exposition à découvrir aux heures d'ouverture de la Maison du Boutis : jeudi, vendredi et samedi, **de 14h30 à 18h.**

Tarifs : 4 € l'entrée. Gratuit pour les moins de 12 ans et les habitants de Calvisson. Aucun supplément pour l'exposition.

LES ÉCHOS DE LA MÉDIATHÈQUE

Nouveau ! UNE ARTOTHÈQUE À LA MÉDIATHÈQUE



ET SI VOUS INVITIEZ UNE ŒUVRE D'ART CHEZ VOUS ?

La médiathèque de Calvisson propose un nouveau service gratuit en partenariat avec l'Artothèque de Nîmes : **20 reproductions d'œuvres d'art sont désormais disponibles à l'emprunt.**

Soigneusement sélectionnées par l'Artothèque de Nîmes, ces reproductions, **encadrées et numérotées,** offrent un choix varié de styles et d'univers artistiques. Elles sont présentées dans un espace dédié à la médiathèque, où vous pouvez prendre le temps de les découvrir avant de choisir celle qui vous accompagnera chez vous.

Chaque œuvre peut être empruntée pour une durée maximale de deux mois, reconductible un mois. Vous pouvez ensuite en choisir une autre et renouveler l'expérience autant de fois que vous le souhaitez au cours de l'année.
Un service gratuit pour découvrir l'art autrement et le faire entrer dans son quotidien.

MICRO-FOLIE : L'ART EN VERSION NUMÉRIQUE

En complément des expositions présentées à la médiathèque, découvrez les collections de Micro-Folie, un musée numérique qui permet d'explorer des œuvres et des collections de grands musées. Une sélection d'ouvrages consacrés à l'art et à son histoire est également disponible pour prolonger la découverte.



DE NOUVEAUX JEUX VIDÉO

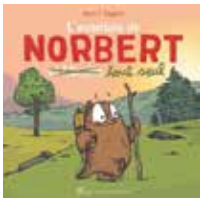
Les amateurs de jeux vidéo peuvent désormais profiter de nouveaux titres sur Nintendo Switch à la médiathèque. De nouvelles aventures à découvrir et à emprunter pour varier les plaisirs !

Coup de ♥ à découvrir

Les agents de la médiathèque vous font partager leurs coups de cœur : livres, bandes dessinées, jeux et autres découvertes à retrouver dans les rayons. De belles idées pour éveiller la curiosité, se divertir et découvrir de nouvelles pépites !

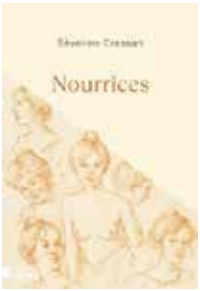
→ L'Aventure de Norbert (et Mireille) tout seul

Norbert (et Mireille) : l'alliance parfaite entre humour absurde, aventure et messages pleins de cœur. Un album sur l'amitié qui donne le sourire.



→ Nourrices

Magnifique premier roman qui raconte l'histoire oubliée de ces femmes réduites à leur lait. Une fable historique et sociale aux allures de conte sombre, sensorielle et percutante, à ne pas manquer.



→ Terre ou Lune

Une dystopie envoûtante, où la poésie rencontre l'introspection. Une BD originale, profonde et visuellement très belle, on a vraiment hâte de découvrir le tome 2 !



→ Kena Bridge of spirits

Un jeu d'une beauté époustouflante, entre graphismes sublimes, personnages profonds et musiques envoûtantes. Son gameplay dynamique et exigeant sert une histoire touchante qui ne vous lâchera plus. À ne pas manquer !



Votre AGENDA de l'automne

Octobre

20 **Atelier anglais**
Médiathèque - 17h
Tout public / sur inscription
Venez profiter d'un atelier en anglais à l'oral autour de conversations en groupe !

23 **Éveil des tout-petits**
Médiathèque - 10h
De 18 mois à 3 ans.
Histoires, comptines et jeux de doigts pour éveiller les sens, développer le langage et partager un moment de complicité autour du livre.

24 **L'association ECDC** organise une journée sur le thème "Habiter autrement " conférences, exposition, atelier.
À partir de 10h
Gratuit, tout public

27 **Atelier anglais**
Médiathèque - 17h
Tout public / sur inscription
Venez profiter d'un atelier en anglais à l'oral autour de conversations en groupe !

28 **Spectacle « Gros débit »**
Foyer Communal - 18h30
Tarif unique 4,5€, billetterie en ligne sur le site de l'office de tourisme du Pays de Sommières.
Dans le cadre du festival **1,2,3 Soleil**, la Communauté de Communes du Pays de Sommières invite petits et grands à découvrir un spectacle familial mêlant **musique, humour et cirque.**
Trois artistes proposent un univers décalé et poétique, entre improvisation, humour visuel et performances circassiennes. Un spectacle presque sans paroles, accessible à tous, pour partager en famille ou entre amis un moment de **rire et d'émerveillement.**

Novembre

3 **Atelier anglais**
Médiathèque - 17h
Tout public / sur inscription
Venez profiter d'un atelier en anglais à l'oral autour de conversations en groupe !

du 4 au 28 novembre

Monume et exposition
Médiathèque
En novembre, une exposition dédiée aux mondes numériques prendra place dans le cadre de MONUME. Elle sera accompagnée de plusieurs animations et temps de découverte tout au long de la journée.
En partenariat avec la Communauté de Commune du Pays de Sommières.

4 **Des histoires dans les oreilles**
Médiathèque - 10h30
Pour les 3-6 ans
Gratuit / sans inscription
Installez-vous confortablement et laissez-vous emporter par la magie des histoires ! La bibliothécaire vous propose une sélection de beaux albums à découvrir et à partager dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

5 **Atelier tricot**
Médiathèque - 14h30
Tout Public
Gratuit / sans inscription
À vos aiguilles et tricotez pour vous-même ou pour une association !

7 & 8

Braderie Terre des Enfants
Foyer communal de Calvisson - 9h - 17h
Vêtements, bibelots, vaisselle, mobilier… il y en a pour tous les goûts ! retrouvez les bénévoles de l'association Terre des enfants pour leur braderie d'automne.

10

Atelier anglais
Médiathèque - 17h
Tout public / sur inscription

Venez profiter d'un atelier en anglais à l'oral autour de conversations en groupe.

11

Cérémonie du 11 novembre
Devoir de mémoire et solidarité
La commune de Calvisson vous invite à participer à la cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, en hommage à toutes celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France.
11h15 - Départ du cortège de la mairie vers le monument aux morts.
11h30 - Cérémonie en présence de la Musique de la Vaunage.
À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert à l'Espace de l'Herboux.

13

Sophrologie
Médiathèque - 18h30
Dès 16 ans / sur inscription

Prenez un temps pour souffler et vous recentrer. La médiathèque vous propose une séance de sophrologie, une pratique douce qui aide à mieux gérer le stress, à améliorer la concentration et à favoriser le bien-être au quotidien

17

Atelier anglais
Médiathèque - 17h
Tout public / sur inscription

Venez profiter d'un atelier en anglais à l'oral autour de conversations en groupe !

18

Les petits curieux
Médiathèque - 16h30
À partir de 6 ans
Gratuit / sur inscription

Des livres passionnants, des découvertes étonnantes et des activités créatives pour explorer le monde...

20

Éveil des tout-petits
Médiathèque - 10h
De 18 mois à 3 ans.

Histoires, comptines et jeux de doigts pour éveiller les sens, développer le langage et partager un moment de complicité autour du livre.

20

Spectacle Climatø
Foyer communal de Calvisson - 20h30

Entre science, humour et engagement, Climatø propose une « show-conférence écolo » aussi ludique que percutante.

24

Atelier anglais
Médiathèque - 17h
Tout public / sur inscription

Venez profiter d'un atelier en anglais à l'oral autour de conversations en groupe !

25

Club ado'lire
Médiathèque - 17h
Gratuit / sur inscription - Pour les 10-16 ans
Découverte de l'actualité : cinéma, littérature, jeux... Entre ado, c'est plus sympa.

Décembre



1

Atelier anglais
Médiathèque - 17h
Tout public / sur inscription

Venez profiter d'un atelier en anglais à l'oral autour de conversations en groupe.

du 2 décembre au 2 janvier

Exposition Kaozed Street Art
Médiathèque
Plongez dans l'univers du street art avec une exposition mettant à l'honneur le travail de Kaozed, entre peinture murale, couleurs et expression urbaine.
Vernissage vendredi 4 décembre - 18h30
Tout public - gratuit

3

Atelier tricot
Médiathèque - 14h30
Tout Public
Gratuit / sans inscription
À vos aiguilles et tricotez pour vous-même ou pour une association.

4 & 5

Téléthon 2026
Pour cette 40e édition, la solidarité sera une nouvelle fois au rendez-vous à Calvisson ! Forts de la générosité des Calvissonnais, les associations, bénévoles et participants se mobilisent pour faire de cet anniversaire une belle édition et contribuer, ensemble, à faire avancer la recherche. Des détails vous seront communiqués ultérieurement.

5

Spectacle « Ça déménage »
Foyer communal de Calvisson - 18h
Tout Public
Un déménagement chorégraphique entre souvenirs, poésie et mouvement, où les cartons deviennent le décor d'une promenade sensible et inattendue.
Par la cie Pieds Nus dans les Orties.



5 **« Dimanche de donne »**
À l'approche de Noël, faites du tri dans vos placards et donnez une seconde vie aux objets qui pourraient encore faire plaisir ! Un joli mug, une belle peluche, un livre, un jeu, un petit objet de décoration… Certains pourraient trouver leur place sous le sapin.
Déposez vos objets **en bon état devant chez vous, dans un seul contenant, sans dépasser votre pas de porte.** Les passants pourront se servir librement.

8 **Atelier anglais**
Médiathèque - 17h
Tout public / sur inscription
Venez profiter d'un atelier en anglais à l'oral autour de conversations en groupe.

11 **Noëlies**
Dès 17h30, petits et grands sont invités à partager un moment festif aux couleurs de Noël : jeux, animations et rencontre avec le père Noël.

12 **Marché de Noël**
Place Général de Gaulle - 9h - 18h
Venez profiter de l'ambiance de Noël et découvrir des stands d'artisans locaux pour compléter la hotte du Père Noël.

13 **Marché hebdomadaire**
Place Général de Gaulle - 7h30 - 12h30
Le marché hebdomadaire se met à l'heure de Noël, musique, vin chaud et balade à dos d'âne pour les plus petits.

15 **Atelier anglais**
Médiathèque - 17h
Tout public / sur inscription
Venez profiter d'un atelier en anglais à l'oral autour de conversations en groupe !

du 16 au 30

Romans, magazines, documentaires… La médiathèque fait du tri et vous propose de repartir avec les ouvrages dont elle se sépare. Une bonne occasion de dénicher quelques lectures ! **Sur les horaires d'ouverture de la médiathèque.**

16 **Club ado'lire**
Médiathèque - 17h
Gratuit / sur inscription
Pour les 10-16 ans
Découverte de l'actualité : cinéma, littérature, jeux… Entre ado, c'est plus sympa !

17 & 18

Distribution des colis aux aînés,
Salle de l'Herboux - 9h à 12h et 14h à 17h
Pensez à prendre une pièce d'identité et votre courrier.

18 **Éveil des tout-petits**
Médiathèque - 10h
De 18 mois à 3 ans.
Histoires, comptines et jeux de doigts pour éveiller les sens, développer le langage et partager un moment de complicité autour du livre.

18 **Sophrologie**
Médiathèque - 18h30
Dès 16 ans - Gratuit / sur inscription
Prenez un temps pour souffler et vous recentrer. La médiathèque vous propose une séance de sophrologie, une pratique douce qui aide à mieux gérer le stress, à améliorer la concentration et à favoriser le bien-être au quotidien.

18 **Feu d'artifice**
Stade de foot - 19h30
Pour célébrer les fêtes de fin d'année, rendez-vous au stade de foot pour un feu d'artifice en musique ! Un spectacle lumineux et festif à partager en famille pour faire briller la soirée de Noël.

19 **Spectacle : Noël c'est nul.**
Médiathèque - 16h30
Gratuit / sur inscription
Dans une période saturée d'images, de biens matériels et de surstimulation, Noël, c'est nul ! prend le contre-pied : il invite à ralentir, regarder autour de soi, écouter les autres, et ressentir ce qui compte vraiment.
Par la cie Mélodrame.

22 **Des histoires dans les oreilles**
Médiathèque - 10h30
Pour les 3-6 ans
Gratuit / sans inscription
Lecture de jolis albums sélectionnés par la bibliothécaire.

22 **Les petits curieux en vacances**
Médiathèque - 14h30
À partir de 6 ans
Gratuit / sur inscription
Des livres passionnants, des découvertes étonnantes et des activités créatives pour explorer le monde…

22 **Atelier anglais**
Médiathèque - 17h
Tout public / sans inscription
Venez profiter d'un atelier en anglais à l'oral autour de conversations en groupe.

23 **Cinéma – Ciné-Noël**
Médiathèque - 16h
Gratuit / Sans inscription
Installez-vous confortablement et laissez-vous surprendre par une séance de cinéma placée sous le signe de la magie de Noël.

29 **Atelier anglais**
Médiathèque - 17h
Tout public / sur inscription
Venez profiter d'un atelier en anglais à l'oral autour de conversations en groupe !

30 **Les lectures avec papi et mamie**
Médiathèque - 10h30
À partir de 3 ans
Gratuit / Sans inscription
Retrouvez-nous à la médiathèque pour partager de belles lectures avec Papi et Mamie !

L'actualité des Assos



Retour sur le forum des associations

UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DE LA RENTRÉE







Le samedi 5 septembre, le Forum des associations a réuni de nombreux Calvissonnais venus découvrir les activités proposées sur la commune, échanger avec les associations et rencontrer leurs bénévoles.

Sport, culture, loisirs, solidarité… La diversité des associations calvissonnaises témoigne de la richesse et du dynamisme de la vie locale. Tout au long de l'année, leurs bénévoles contribuent à créer du lien, à proposer des activités pour tous les âges et à faire vivre la commune.

Mme le Maire et l'équipe municipale étaient présentes pour aller à la rencontre des associations et des habitants et échanger autour de leurs projets.

Merci à l'ensemble des associations et à leurs bénévoles pour leur engagement et leur mobilisation, qui participent pleinement au dynamisme de Calvisson.



DON DU SANG

Un premier semestre très difficile pour le don de sang, la cause principale étant cette chaleur caniculaire sur notre région depuis le mois de mai.

Afin de répondre aux besoins des malades, accidentés, opérés, l'Établissement Français du Sang nous a demandé de programmer une collecte supplémentaire au mois de juillet, vous avez été 71 donneurs à braver ces plus de 40 degrés pour venir à l'école de l'Île verte donner un peu de votre sang ce jeudi 9 juillet.

Une autre collecte s'est déroulée le mercredi 5 août cette fois dans l'école Roger Leenhardt, la météo caniculaire n'a pas empêché 72 autres personnes de venir faire un don.

Un grand merci à toutes ces généreuses personnes et particulièrement aux 18 primo-donneurs qui ont rejoint cette grande famille des donneurs de sang.

Pour le second semestre, retour au foyer communal pour les collectes du **mercredi 14 octobre** et du **mercredi 16 décembre**, nous serons prêts à vous accompagner et passer un moment convivial en votre compagnie lors de nos collations.



EXPRESSION LIBRE

Des engagements aux actes

Le temps de l'installation est passé. Celui des orientations et des actes doit commencer.

À la Communauté de communes, Calvisson dispose de deux vice-présidents, tous deux issus de la liste d'opposition conduite par M. Morandini. La maire et son équipe en sont écartées.

Nous nous sommes tenus aux côtés de la majorité pour défendre la place de Calvisson. Non par ralliement, mais par respect du choix des Calvissonnais. Lorsque l'intérêt de notre commune est en jeu, les divergences politiques doivent passer au second plan.

Nous attendions de la majorité une position déterminée. Or cette situation semble s'installer.

Quant aux élus de M. Morandini : influent-ils sur la politique de la majorité municipale ? S'agit-il d'un rapprochement de circonstance ? Portent-ils une ligne différente ?

Ces vice-présidences ne peuvent constituer une fin en soi. Les responsabilités, comme les avantages qui les accompagnent, trouvent leur légitimité dans les actions menées et les résultats obtenus pour le territoire.

Concernant notre commune, une impression s'installe : celle d'une majorité qui navigue à vue.

La cave coopérative en est l'exemple. Les Calvissonnais sont en droit de connaître le projet : prix d'acquisition, programme, budget, financements, calendrier et conséquences financières pour la commune.

Même interrogation concernant le Plan local d'urbanisme. Présenté comme une urgence, il semble avoir disparu du débat public. Où en est sa révision ? Quel calendrier ? Quelles orientations ?

Nous pouvons nous satisfaire des festivités, de la piscine, de la saison culturelle et des jets de la nouvelle fontaine… (en espérant que son coût ne soit pas, lui aussi, inversement proportionnel à sa durée d'utilisation).

Tout cela participe à la vie de notre commune, mais relève du quotidien. Nous attendons désormais des choix sur les enjeux structurants.

Un adage politique veut que les cent premiers jours d'un mandat soient souvent décisifs : ils donnent une impulsion et permettent d'en mesurer les premières orientations.

Ces cent premiers jours sont désormais derrière nous. Force est de constater qu'à ce jour, le compte n'y est pas.

Notre rôle d'opposition n'est pas de nous opposer systématiquement : il est de contrôler, d'interroger, de proposer et, lorsque nécessaire, d'alerter.

Le temps des déclarations de campagne est derrière nous. Il faut désormais transformer les engagements en actes.

Notre ambition, c'est Calvisson.

Notre ambition, c'est Calvisson

C'EST LA RENTRÉE SCOLAIRE !
En cette rentrée, nos élus restent pleinement mobilisés pour améliorer les conditions d'apprentissage et le quotidien de nos enfants et de nos jeunes.

Parce que leur bien-être est une priorité, plusieurs projets sont à l'étude et en cours de développement sur notre territoire.

Laurence travaille notamment à la mise en place progressive de la climatisation dans les écoles, dans les salles de classe comme dans les réfectoires. Face à des épisodes de fortes chaleurs de plus en plus fréquents, il est essentiel d'offrir à nos enfants des conditions d'apprentissage adaptées.

Un travail est également engagé autour de la désimperméabilisation et de la végétalisation des cours d'école, afin de créer davantage d'espaces de fraîcheur, d'améliorer le confort des élèves et d'adapter nos établissements aux enjeux climatiques de demain.

Cette rentrée met aussi en lumière une difficulté rencontrée par plusieurs lycéens calvissonnais. Des familles nous ont alertés sur les conditions de transport de leurs enfants vers le lycée Albert Camus à Nîmes : trajets longs, contraintes quotidiennes et fatigue importante.

Dans le même temps, le lycée Lucie Aubrac de Sommières, plus proche de Calvisson, connaît un manque d'effectifs ayant entraîné cette année la fermeture d'une classe de Première.

Cette situation mérite une réflexion collective. Alors que certains de nos jeunes parcourent chaque jour de longues distances pour rejoindre Nîmes, un établissement plus proche existe à Sommières. La Commune a d'ailleurs participé financièrement à l'aménagement des infrastructures permettant son accessibilité.

Nous souhaitons donc interpeller les services compétents de l'Éducation nationale et de la Région afin d'étudier cette situation et d'identifier des solutions adaptées.

Notre objectif est clair : améliorer les conditions de transport, favoriser la réussite scolaire et proposer des solutions cohérentes et efficaces aux familles.

Une rentrée sous le signe de l'engagement et de projets concrets pour préparer l'avenir de nos enfants.

Agir ensemble pour calvisson

Vous pouvez nous contacter
Facebook : agir ensemble pour calvisson
Instagram : agir_ensemble_pour_calvisson

LE CARNET

Le Maire et le Conseil Municipal…

Naissances

…souhaitent la bienvenue à :

JOUJOUX Basile né le 27/05/2026
BUSSON Margot née le 17/06/2026
STRUBEL Jonas né le 04/07/2026
CAZALET Marceau né le 05/07/2026
LIOTHIER Leyam né le 09/07/2026
MARTIN-TEYSSIER Alice née le 17/07/2026
LAPREVOTE Eden né le 18/07/2026
BRAULT Chloé née le 31/07/2026
ISSERT Maélyo né le 01/08/2026
DREY Nolan né le 04/08/2026
GAGGIOLI BAPTISTA Syana..... née le 18/08/2026
LAHRACH Issa né le 22/08/2026
DUCHASSIN DEBONO Arya..... née le 29/08/2026
VIRZI Keïlah née le 07/09/2026
MAES Jad né le 12/09/2026
DIAZ Thélio né le 13/09/2026

Décès

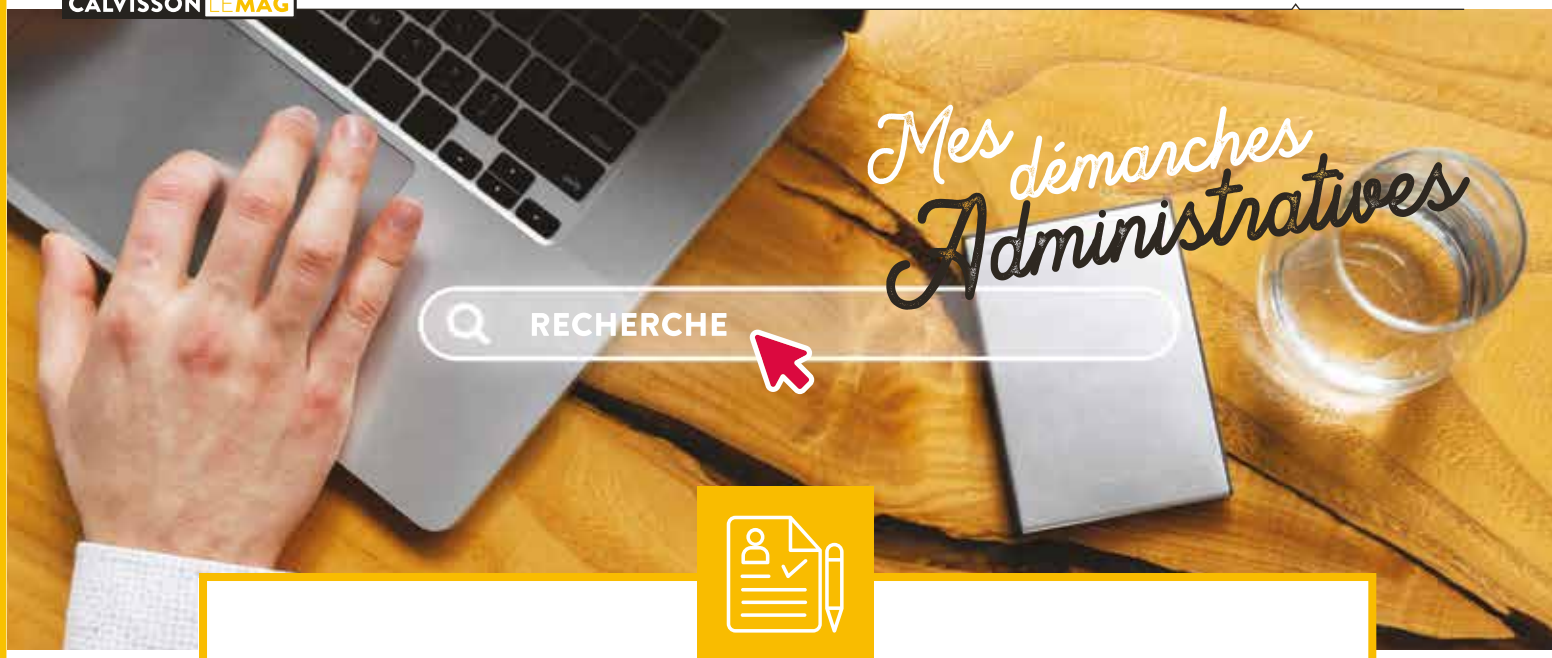
…assurent de leur sympathie les familles éprouvées par le décès de :

ALRIC Renée 18/06/2026
GAUSSEN Michel 27/06/2026
VILLERON Lilianne veuve SIMON..... 06/07/2026
CORMON Jacqueline veuve RAVERA..... 06/07/2026
SERREAU Christelle 08/07/2026
LEGUES Françoise ép.MOREAU..... 25/07/2026
ROMAN André 14/08/2026
CANCEL Martine 20/08/2026
FROMENTAL Lucien 23/08/2026
BELLONE Jean 24/08/2026
LEENHARDT Blaise 01/09/2026
HOSTEINS Danièle ép.DRACHE..... 06/09/2026
TESSE Cosette veuve PELOUX..... 11/09/2026
CABANIS André 24/09/2026

Mariages

…adressent tous leurs vœux de bonheur à :

MARIN Jocelyn et DEVOGELAERE Audrey
..... qui se sont unis le 12 Juin 2026
FOURCADIER Josseline et POILROUX Philipe
..... qui se sont unis le 13 Juin 2026
NICOLAS Elodie et STOUFS Hans-Gaël
..... qui se sont unis le 13 Juin 2026
DE MORALES Graziele et PRADURAT Baptiste
..... qui se sont unis le 13 Juin 2026
WRIGHT Véronique et FRANCESCHINIS Denis
..... qui se sont unis le 20 Juin 2026
MORANDINI Emma et MOURGUIART Sadry
..... qui se sont unis le 27 Juin 2026
ROCHE Fanny et GLEIZES Camille
..... qui se sont unis le 25 Juillet 2026
VAULMIER - MILLORD Mathilde et LEPETIT Hugo
..... qui se sont unis le 29 Août 2026
BOUAS Chloé et SICILIA Alexis
..... qui se sont unis le 5 Septembre 2026
DRURY James et LAMOUR Marine
..... qui se sont unis le 12 Septembre 2026
PAUL Anthony et HANNOTEAUX Brigitte
..... qui se sont unis le 19 Septembre 2026
VANHAMME Laetitia et ANDRE Manuel
..... qui se sont unis le 26 Septembre 2026
CLÉMENT Sandra et LEPEYTRE Florent
..... qui se sont unis le 26 Septembre 2026



ÉLECTION PENSEZ À METTRE À JOUR VOTRE INSCRIPTION

VOUS AVEZ DÉMÉNAGÉ ? VÉRIFIEZ VOTRE ADRESSE ÉLECTORALE

Vous venez d'emménager à Calvisson ou vous avez changé d'adresse au sein de la commune ? Pensez à vérifier que votre situation électorale est bien à jour.

Si l'adresse indiquée sur votre carte électorale ne correspond plus à votre domicile actuel, vous devez signaler votre changement afin de recevoir les documents électoraux dans de bonnes conditions. Une adresse qui n'est pas actualisée peut notamment entraîner le non-acheminement des cartes électorales et des documents de propagande et, à terme, une radiation des listes électorales.

Deux possibilités pour effectuer votre démarche :

→ **En ligne**, sur **www.service-public.fr**, en effectuant une demande d'inscription ou de modification de votre situation électorale ;

→ **En mairie**, en vous munissant du **Cerfa n°12669*02**, d'une copie de votre pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Bon à savoir : cette démarche concerne également les électeurs qui ont simplement changé de domicile **au sein de Calvisson.**

Un 6e bureau de vote à Calvisson

Afin d'améliorer les conditions d'accueil des électeurs et de fluidifier l'accès aux bureaux de vote, un sixième bureau de vote sera créé à la salle des sports et des loisirs.

Cette nouvelle organisation sera mise en place à compter des prochaines élections. Elle permettra notamment de réduire l'affluence dans les bureaux installés au foyer communal.

Environ **680 électeurs** seront concernés par cette nouvelle répartition, principalement dans le **quartier de Bizac** ainsi que dans le secteur nord de la commune : **Font Vinouze, Pierre Blanche, Les Coutelles et les quartiers attenants.**

Avant chaque scrutin, pensez à vérifier votre bureau de vote : votre nouvelle affectation sera indiquée sur votre carte électorale.

SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE → 04 66 01 20 03
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h
fermée le jeudi après-midi

MAISON DE L'INFORMATION → 09 79 39 57 35
2 place du général de Gaulle - Fermeture lundi
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h - Samedi du 1er mai au 31 octobre de 9h à 12h30

SERVICES TECHNIQUES → 04 66 01 70 12
410, rue des Entrepreneurs - Zac du Vigné
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Vendredi de 8h30 à 12h

POLICE MUNICIPALE → 04 66 01 98 93
4, Place Mireïo → 06 75 21 15 76 / 06 75 21 15 75

SERVICE PASSEPORT / CNI → dr@calvisson.com
2 place Général de Gaulle
Mardi, mercredi et jeudi 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h - Fermeture lundi et vendredi

CCAS → 04 66 03 41 49
Maison des familles et des solidarités → 06 74 91 02 62
Sur rendez-vous

SERVICE URBANISME → 04 66 01 78 07
Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Mardi de 8h30 à 12h - Fermeture le vendredi

MÉDIATHÈQUE → 04 66 37 10 23
Place des Halles
Mardi, jeudi, vendredi de 14h30 à 18h30
Mercredi, samedi : de 10h à 12h30 puis de 14h30 à 18h30

DÉCHETTERIE DE CALVISSON → 04 66 77 09 71
du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
fermée mardi et vendredi matin

URGENCES

- Pompiers 18 ou 04 66 80 88 55
- Gendarmerie 17 ou 04 66 01 20 07
 Chemin de Caveyrargues
- SAMU 15

RÉSEAUX

- ERDF dépannage 0810 333 030
- Gaz dépannage 0800 473 333
- SUEZ 0810 363 363

SOCIAL

Interprète LSF français
- Clara MARY 06 16 99 14 90

Téléalarme
- M. Avesque 06 37 06 66 95

Centre médico-social 04 66 01 23 13

ADMR 04 66 71 71 25
214 rue des entrepreneurs
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 17h

Centre socio-culturel / France Services
- Calade 04 66 22 16 35
 6 bis, avenue du 11 novembre

SERVICES INTERCOMMUNAUX

Communauté de communes du Pays de Sommières
- Accueil 04 66 77 70 39
- Urbanisme 04 66 77 97 31
- SPANC 04 66 77 70 39
- Déchets ménagers 04 66 80 98 40
- Cantine, Garderie, Services périscolaires 04 66 77 09 67
- Service développement économique 04 66 77 70 39
- Relais emploi du Pays de Sommières 04 66 35 91 71

MAISON DE RETRAITE

- Maison de retraite Le Vignet 04 66 01 21 21
 162, rue de l'Aire

RELIGION

- Paroisse Catholique 04 66 74 22 71
- Paroisse protestante 04 66 72 09 78

ENFANCE / ÉDUCATION

Petite enfance
- Crèche 04 66 63 00 98
- Relais assistantes maternelles 04 66 63 18 76
 Maison de la petite enfance
- Micro-crèche « Loulop » 07 60 09 05 67
- MAM « Le berceau des titous » 04 48 68 89 73

Écoles | restauration et périscolaire
- École Maternelle LE PETIT PRINCE
 31 av. du 11 novembre 04 66 01 22 88
- Restauration 06 43 60 44 03
- École élémentaire ROGER LEENHARDT
 Chemin de la Glacière 04 66 01 28 01
- Restauration 04 66 02 06 32
- École primaire L'ÎLE VERTE
 Ch. de Caveyrargues 04 66 37 86 68
- Restauration 04 66 57 29 55

Collège
- Collège LE VIGNET 04 66 01 32 61

Centre de loisirs
- Centre aéré, centre de loisirs
 Association Familles Rurales 09 67 08 40 69
- Avenue Daniel Porte

SANTÉ

Diététicienne
- Bertrand Cécile 04 66 20 89 06
- Tombarello Jöelle 07 60 84 90 19

Dentistes
- Breton Agnès 04 66 01 23 33
- Mathieu Roux, Perrier Vincent 04 66 01 23 33
- Kadaoui Malika, Louis Fabre 04 66 01 21 88

Prothésiste dentaire
- Jacobo Jérôme 06 12 59 49 58

Orthodontistes
- Cuinet Michel 04 66 37 45 04

Médecins
- Candela Cécile 04 66 20 89 00
- Casanova Sophie 04 66 20 89 00
- Coulaud Rédha 04 66 20 89 00
- Dameme Caroline 04 66 20 89 00
- Ginestie Julie 04 66 20 89 00
- Hurtel Marie-Josèphe 04 66 20 89 00
- Le Hingrat François 04 66 01 20 69
- Pallancher Mathieu 04 66 20 89 00
- Poncin Julien 04 66 20 89 00

Pédicures-Podologues
- Blondelle Briac 04 66 20 89 04
- Saussine Valérie 04 66 63 47 42
- Pincemaille Lucie 04 66 59 41 74
 06 43 25 53 85

Orthopédiste | Orthésiste | Podologiste
- Mercadier Sandrine 06 49 88 40 04

Masseurs-Kinésithérapeutes
- Arnaud Sylvain 04 66 20 89 07
- Balan Johann 04 66 20 89 01
- Cadilhac Marie 04 66 20 89 01
- Mahistre J.-Paul 04 66 20 89 01
- Mamet Vincent 04 66 01 36 89
- Willay Nancy 04 66 01 36 89

Cabinet de Kinésithérapeutes
- Orygin 09 84 30 01 15

Kiné/Ostéopathes
- Monney Eric 04 49 29 28 67

Ostéopathes
- Arnaud Sylvain 04 66 20 89 07
- Brun Sylvain 06 60 10 58 96
- Charras Océane 07 69 32 37 36
- D'Amerval Nicolas 06 64 84 97 91
- Dorian Marin 06 89 54 57 14
- Mamet Vincent 04 66 01 36 89
- Willay Nancy 04 66 01 36 89

Orthophonistes
- Douard Julia 04 66 20 89 03
- France Benjamin 09 81 02 08 28

Ophtalmologiste
- Bossonney Elise 04 66 20 89 03
- Bachouchi Alex 04 86 57 40 20

Télémédecine optique
- Opthacenter 04 66 04 96 76

Orthoptiste
- Périer Suzanne 07 50 71 92 10

Sages-femmes
- Joulia Stéphanie 06 76 39 04 83
- Masia Véronique 04 66 20 89 05
- Cassini Nathalie 04 66 20 89 05
- Renaud Gaelle 06 66 35 96 68
- Suberchicot Caréne 06 63 07 47 02

Pharmacie
- Rouïl / Terme-Riou 04 66 01 20 44

Laboratoire de biologie médicale
- Pagès 04 22 92 38 54

Infirmiers
- Bastide Aurélie 04 66 93 07 76
 06 80 35 74 86
- Bastid Sandra 06 24 66 89 83
- Boillot Christine 06 72 05 74 96
- Calvo Benoît 06 80 73 10 40
- Capon Céline 06 70 95 66 12
- Chevallier Catherine 09 66 90 59 01
 06 21 10 26 96
- Delarue Stéphanie 06 26 02 04 87
- Gabaude Lucie 06 70 95 66 12
- Gaillard Isabelle 06 43 64 28 30
 04 66 58 23 89
- Magnano Carole 06 63 89 14 82
- Marion Emmanuel 04 66 93 07 76
- Thesillat Pauline 07 66 87 02 07
- Zatourian Mathieu 06 80 73 10 40
 06 08 38 81 12

Vétérinaires
- SCP Martin Granel Beaufils
- Jumelle Blavier 04 66 01 23 19

Taxis et ambulances
- Taxi Girard 06 81 04 26 38
- Taxi Valérie Calvisson 06 48 28 69 76
- ALC 07 69 25 04 84

S.A.S Di.mattéo

Père & Fils

MACONNERIE GÉNÉRALE

De Père en Fils

Nous sommes spécialisés dans la rénovation : Toiture, Façade, Terrassement, Plâtrerie, Peinture, Carrelage, Menuiserie ect ...

Nous pouvons aussi gérer tous corps d'état avec nos partenaires : Electricien, Plombier, Ferronnier ect ...



120, AV. DU COLLÈGE - **CALVISSON** - 30420

04 66 01 00 32

VOTRE PUBLICITÉ DANS LE MAG CALVISSON ?

CONTACTEZ NOUS !

information@calvisson.com

C

GARAGE ROUCHER
Père et Fille

GROUPE VALOLISA
RENAULT CALVISSON
RENAULT REMOULINS
CARROSSERIE CROS AGDE

50 ANS RENAULT CALVISSON

DACIA



Renault Calvisson

104 Rue du levant,
30420 Calvisson

04 66 01 21 93

renaultacalvisson@gmail.com

Renault Twingo E-Tech Electrique

à partir de 140€/mois[1]

Découvrez-la en exclusivité dans notre établissement

[1]location longue durée pour 37 mois/ 30 000 km, 1er loyer majoré de 2 000€, prime Coup de Pouce de 6 740€ déduite



Renault Megane E-Tech Electrique

à partir de 220€/mois[1]

Découvrez-la bientôt dans notre établissement

[1]location longue durée pour 37 mois/ 30 000 km, 1er loyer majoré de 4 200€, prime Coup de Pouce théorique de 9 240€ déduite



Mécanique toute marque

Véhicule de prêt à disposition selon disponibilité

Location de véhicule de 1 jour à 1 mois

Vente et location véhicule neuf et occasion

Carrosserie toute marque

Choisir librement votre réparateur professionnel, c'est votre droit !

Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo
#SeDeplacerMoinsPolluer

ets DAVID Delord
Plombier • Chauffagiste • Sanitaire
Cuisine et divers petits travaux
06 73 99 10 19 • 04 66 37 93 42
delord.david@sfr.fr
30420 Calvisson

Tous travaux d'aménagement extérieur
Terrassement, piscines et fondations
30420 CALVISSON
FJTP
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
TRAVAUX MINI-PELLE
06.88.68.13.73
SARL.FJTP@GMAIL.COM

Yvan Salinas
COIFFEUR TECHNICIEN POUR ELLE & LUI
HORAIRES D'OUVERTURES
Du mardi au samedi de 8h30 à 19h
Z.A.C du Vigné
6 rue des Marchands
30420 Calvisson
04 66 20 58 44
yvan.salinas@wanadoo.fr

Suivez-nous



SARL CRC

COVASSIN RENOVATION CONSTRUCTION

MAÇONNERIE GÉNÉRALE – 30420 CALVISSON

Tassier Franck 06 03 80 08 69

GARAGE DU COLLEGE

Entretien & réparation toutes marques

- RÉVISION
- DISTRIBUTION
- EMBRAYAGE
- PNEUMATIQUE

- GÉOMÉTRIE
- SUSPENSION
- FREINAGE
- DIAGNOSTIC

- MÉCANIQUE
- CLIMATISATION
- ÉTHANOL
- 2 ROUES

Chez Grégory
CALVISSON

04.66.01.69.46

garageducollege@orange.fr

467 AVENUE DU COLLEGE | 30 420 CALVISSON

GARAGE CISCAR

PEUGEOT

OPEL

Agent Peugeot - Opel

VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASION
MÉCANIQUE ET CARROSSERIE
TOUTES MARQUES

DIAGNOSTIC - REPROGRAMMATION - REMPLACEMENT PARE-BRISE

120 rue des Entrepreneurs
30420 CALVISSON **04 66 01 21 25**



EAUAIRSOL
04 66 93 45 37
www.eau-air-sol.fr
contact@eau-air-sol.fr
Facebook & Linkedin
EAU AIR SOL

- POMPE À CHALEUR AIR/EAU
- PHOTOVOLTAIQUE
- CLIMATISATION
- ISOLATION
- BALLON THERMODYNAMIQUE



4.7/5 plus que pro

Depuis 2010, votre expert EAU AIR SOL à Calvisson vous accompagne dans les énergies renouvelables

abeille ASSURANCES

ASSUREZ VOTRE AVENIR AVEC
CEUX DONT C'EST LE MÉTIER.

Agence de Calvisson La Vaunage

Sophie LATTY
161 rue du Levant
30420 CALVISSON
04 66 01 24 01
calvisson@abeille-assurances.com
N°Orias : 07009536

afer POINT CONSEIL



Abeille IARD & Santé : Société anonyme d'Assurances Incendie Accidents et Risques Divers au capital de 344 822 425 €. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 13 rue du Moulin Bailly - 92270 Bois-Colombes. 306 522 665 RCS Nanterre.

Domaine ROC de Gachonne
vigneron indépendant
901 Route de Saint Côme / 30420 CALVISSON

FREDDY FLOR
Fleuriste à Calvisson
2, Grand Rue - 30420 CALVISSON
04 66 01 40 66
freddyflorcalvisson@gmail.com









ASK-VSE
106 Rue des Entrepreneurs
30420 CALVISSON
04 66 74 12 27
contact@askvse.fr
www.askvse.fr



ProAdapt Sensibilisé
RGE QUALIBAT

Menuiserie-Volet-Porte d'entrée-Porte de garage-Portail-Pergola-Store-Moustiquaire-Automatisme

FESTIVITÉS DE

Noël

VILLE DE CALVISSON

11, 12, 13 ET 18 DÉCEMBRE

LA MAGIE DE NOËL S'INTALLE À CALVISSON

Pendant plusieurs jours, profitez des nombreuses animations proposées pour petits et grands : manèges, structures gonflables, marché de Noël, spectacles et feux d'artifice en musique.
Des festivités pour se retrouver, s'amuser et partager l'esprit de Noël en famille !

NOÉLIES

MARCHÉ DE NOËL

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

FEUX D'ARTIFICE

SPECTACLES

Tous les détails sur www.calvisson.com

BROCHURE

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - MISE EN PAGE ZOUNAI - 30420 CALVISSON